

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Lors du CTPC du 20 décembre 2006, Monsieur DEULIN et vous-même avez largement évoqué les difficultés que présente MarHs.

En effet, tout n'est pas résolu loin s'en faut et les agents concernés sont particulièrement stressés, tant les enjeux sont importants : les reclassements, les échéances électorales en CAP de décembre, la gestion de près de 13 000 dossiers..., bref, comme vous l'avez souligné, et je reprends les propos de Monsieur DEULIN « passer d'une gestion strictement procédurale à une gestion de l'ensemble des actes qui concerne la carrière d'un agent », enfin, j'ose le dire : « une gestion plus intelligente », nécessite une période d'apprentissage.

Un nouveau système informatique, un nouveau logiciel, une nouvelle méthode de travail induisent des changements conséquents. C'est pourquoi, nous vous demandons de faire preuve d'indulgence à l'égard des agents et de leur apporter tout le soutien nécessaire pour les accompagner dans leurs missions le mieux possible.

Vous aviez annoncé une réunion des personnels de la sous-direction le 12 janvier 2007. Pouvez-vous nous en rendre compte brièvement ?

Je profite de cette instance pour donner une illustration du stress, mal vécu par d'autres agents. Au Service de la Traduction, une nouvelle méthode d'organisation du travail a été mise en place afin de gérer les dossiers à traiter et de recueillir des données statistiques. Les délais auxquels sont soumis les agents au sein du service sont réduits de manière drastique, alors que la commande initiale prévoit un délai raisonnable ; je prends pour exemple, une demande de prestation qui est fixée pour fin mars 2007, celle-ci se voit exigée dans un délai raccourci pour moitié moins de temps. Est-ce réaliste, sachant que l'agent qui hérite du dossier en a d'autres à traiter ?

La gestion et l'attribution des dossiers s'effectuent pratiquement au jour le jour, créant en permanence une tension jusqu'alors méconnue des agents.

Désormais, les traducteurs ont le sentiment de traduire les documents qui leurs sont confiés non pour leurs demandeurs, mais pour une machine, un compteur qui gère des dates. Ne pourrait-on apporter un peu de souplesse ? Ne convient-il pas d'envisager plus de recrutements pour faire face à la demande ? Le niveau d'emplois est-il suffisant ?

Autre secteur pour lequel on est en droit de s'interroger : le Service des Pensions à Nantes.

Le bureau 2A a subi des transformations internes importantes dues en partie à la LOLF, mais aussi à la gestion budgétaire et comptable, ainsi qu'à des recrutements accrus pour faire face aux enjeux qui pèsent sur l'ensemble du service. Des dysfonctionnements importants persistent, faute d'un management et d'une organisation à la hauteur. Les conditions de travail se sont dégradées et les agents en pâtissent. Les évolutions récentes du Service des Pensions, certaines procédures pas encore totalement assimilées, sont aussi la cause de tensions et de stress dont-il faut absolument tenir-compte.

Un audit vient d'être confié à un consultant extérieur qui a pour mission d'ausculter le bureau 2A. Qu'après une année 2006, particulièrement intense, il faille faire un bilan de la situation, repérer les causes des difficultés rencontrées, personne n'y est a priori opposé. Nous prenons acte de la méthode qui est proposée : confidentialité des entretiens avec les différents intervenants et conclusions dépersonnalisées.

Nous souhaitons que les résultats de cet audit soient présentés aux organisations syndicales.

Enfin, nous réitérons notre demande de décembre 2006 qui consiste à mettre à l'ordre du jour du prochain CTPC, la mise en place du droit à l'information des futurs retraités et la présentation de ce nouveau dispositif.

Je rappelle l'obligation d'informer, inscrite dans la loi, qui prend effet au cours du second semestre 2007, et qui concerne directement le Service des Pensions. Le travail de conception en 2004 et 2005, puis de réalisation en 2006 qui va prochainement être finalisé, mérite d'être souligné. Les agents des Pensions y ont largement contribué.

Je vous remercie.